

Chronique de Politique Intérieure : C.P.I. N°130 :

Vendredi 18 Mars 2016,

(La prochaine doit arriver le Vendredi 25 Mars prochain)

Chers auditeurs de Radio-Silence,

Vous appréciez mon travail depuis des années ?

Voici le moyen de me verser quelque chose :

<https://www.paypal.me/LMDM>

(Si ce lien ne fonctionne pas en direct :

copiez alors le lien par CTRL-C, puis CTRL-V dans la barre adresse de votre navigateur

Décochez la case pour faire un DON, du montant que vous choisissez, seul, juste au-dessus

À ce jour : 76,53 € nets reçus sur PAYPAL pour les deux chroniques réunies : MERCI !

Restent me manquer terriblement d'URGENCE : -12.600,00 + 76,53 = -12.523,47 € !!!!!

Je n'ai RIEN reçu, depuis des années, de Google AdSense pour leurs pubs sur mon blog (1) !

INCIPIT PERMANENT :

La Politique Intérieure a pour but :

- 1) De conformer le Territoire par des infrastructures adaptées aux besoins économiques et sociaux, comme aux nécessités de sa défense, dans le respect de sa diversité et de la Nature de la Création.
- 2) De veiller au respect par tous, en tous lieux et en tout temps du DROIT FONDAMENTAL, condition de « l'état de droit », donc du règne de la JUSTICE vraie, laquelle ne sort que très rarement des tribunaux "républicains". Ces structures faisant appliquer, sur ordre, le droit de l'état totalitaire, *devenu tyrannique*, comme prévu par la Rhétorique de PLATON, à *force de violations du DROIT FONDAMENTAL*.
- 3) De conformer l'ensemble des comportements de tous et de chacun à la LOI NATURELLE en ce qu'elle donne et garantit la VIE sur Terre, notamment par le respect des 10 commandements du décalogue dans l'une de leurs trois versions, éventuellement consolidées.
- 4) L'EDUCATION NATIONALE sectaire, totalitaire, et depuis 2011 carrément dépravée, doit être supprimée. Les diplômés privés attestent seuls de la transmission des milliers d'années de Savoirs et d'expériences authentiques dans tous les domaines. Cette transmission doit être complète autant que faire se peut, selon les niveaux, à chaque génération suivante. L'État peut délivrer des diplômes de contrôles publics des résultats dans un but de valorisation supplémentaire des titulaires, impétrants, candidats, étudiants... Mais c'est tout !
- 5) De faire respecter, sur nos 11 millions de Km2 de territoire, la Chrétienté offrant au monde la plus belle civilisation, celle de la France de CLOVIS et de LOUIS XIII, consacrée par eux au Sacré-Cœur de Jésus-Christ puis à la Sainte Vierge MARIE, Sanctuaire de la Couronne d'épines en la Sainte-Chapelle de Paris et de reliques parmi les plus précieuses de, et pour, l'Humanité.
- 6) De veiller à la santé publique par l'enseignement de l'hygiène et la prévention physique des risques les plus graves connus historiquement, interdisant de nuire à la santé de quiconque, si peu que ce soit, en vertu du principe de DROIT FONDAMENTAL : "D'abord, ne pas nuire" !

Je vais vous parler aujourd'hui de :

« LA VÈME : CONSTITUTION-PAILLASSON USEE, DISPARUE !... »

A force de la violer, en réunions, et à répétitions quotidiennes, la Constitution de la Vème est devenue un "paillasson", après avoir été traitée comme une "traînée". Vous voulez des preuves ?

La JUSTICE ? C'est CHIRAC qui lors de son arrivée à L'Élysée a invité les représentants des autres pouvoirs. Lui-même étant le Chef du "pouvoir exécutif". Je pensais alors qu'il allait s'asseoir avec les deux Présidents du Parlement, représentants du "pouvoir législatif", et... le Président de la Cour de Cassation, sommet du supposé "pouvoir judiciaire". A cette question qui fut posée par d'autres, relayant la mienne, CHIRAC répondit : "Il n'y a pas de troisième pouvoir" ! Seuls existent donc au sommet de l'État deux pouvoirs : l'Exécutif et le Législatif ! Le "judiciaire" est asservi (2). Les tribunaux républicains comme le confirma PASQUA en son temps, ne sont là que pour appliquer les lois décidées par le Gouvernement et votées par la pseudo "Assemblée Nationale"... aux ordres, pour cause occulte sectaire. Bref, il n'y a pas de JUSTICE en France, pas d'équilibre, pas d'équité, pas de présomption d'innocence pleine et entière, pas de Liberté d'appréciation, pas de recherche de LA Vérité "toute nue". L'intime conviction, téléguidée par des préjugés, eux-mêmes asservis à l'idéologie sectaire, est la règle, la référence, et elle commande le travail judiciaire... bâclé ! Les exemples abondent et dépassent certainement les 10 millions de cas. Quand des dirigeants, ès qualités au service des gens de France, osent ainsi nier la séparation des trois "pouvoirs" exigée dans la DUDHC 1789 (3), socle et ossature de **leur Constitution**, celle-ci **n'existe plus, nous sommes en dictature !**

Les DEVOIRS REGALIENS ? L'État les méprise au bénéfice d'une progression, qui fut SUI GENRIS, et qui est devenue officielle, avouée et publique, vers... l'État totalitaire : une France débarrassée de la Liberté, et du travail privé. Plus COMMUNISTE soviétique, tu meurs ! L'Armée de l'Air Française (AAF), je l'ai lu ces jours-ci, ne peut même plus envisager de lancer plus de 20 avions de combat ! Sous MITTERRAND, je me souviens qu'à plusieurs reprises, il fut officiellement réclamé par l'OTAN que l'aviation française, privée de moyens par les socialo-communistes, respecte la quantité exigée d'heures d'entraînements. Celui qui plaça ses initiales (FM) dans le blanc

du drapeau tricolore, était déjà connu pour avoir fait enlever les armements exposés aux pieds d'un avion Rafale, à son premier "Salon du Bourget", parce qu'il refusait de les voir ! L'État détourne les fonds du public destiné à la Souveraineté. La création et l'entretien de moyens de défense d'un territoire exigeant parce que de 11 millions de km², vers des emplois de fonctionnaires et des subventions dans les poches des copains est devenu en 35 ans la règle. Il viole la DUDHC qui " a instauré une Contribution pour l'entretien d'une Force PUBLIQUE " ! **L'impôt forcé est dévoyé de son objet, nous sommes en dictature !**

Les chiffres de l'insécurité ne sont plus publiés sur le site officiel "Cartocrime". " *Les chiffres de la violence policière restent un secret bien gardé* ", selon un article de 20minutes.fr, relayant un rapport de l'ACAT (Action Chrétienne pour l'Abolition de la Torture). Christian MOUHANNA, chercheur au CNRS, confirme " *qu'il n'y a aucune transparence de la part du Ministère* ". Si les chiffres statistiques ne sont pas publiés, ce n'est pas de la faute des policiers sur lesquels s'appuie fortement le Gouvernement. Dans un moment où l'État d'Urgence, d'ailleurs illégal et illégitime, comme précédemment démontré ici, dénoncé comme tel dès 1955, donne tous les pouvoirs à l'administration au mépris de cette "justice" fantôme réduite à l'apparence textuelle, **l'État est devenu expressément policier. Nous sommes en dictature !**

Ma conclusion générale du jour : Voilà donc de bien suffisantes démonstrations de l'État de Dictature réalisé par la Secte Noire, professionnelle du Culte rendu à SATAN. Sa liturgie républicaine anti-laïcs, sur les gens de France, et prioritairement les Français de souche s'appelle "Laïcité". Je terminerai avec le témoignage du " *Leader du groupe des Eagles of Death Metal* ", relayé notamment par Valeurs Actuelles du 10 Mars dernier, Jesse HUGUES, qui affirmait : " *Quand je suis entré (NDLR : Vendredi 13 NOV 2015 au soir) dans les coulisses du BATACLAN, je suis passé devant un gars qui était censé faire la sécurité et il ne m'a même pas regardé... Je suis directement allé voir le gestionnaire et je lui ai demandé qui était ce type ? Je lui ai dit que je voulais qu'on place un autre gars à sa place mais on m'a répondu que d'autres gardes n'étaient pas encore arrivés... Ce n'est qu'après que j'ai découvert qu'il y avait six gardes, ou peut-être plus même, qui n'étaient pas venus du tout... Il me semble assez évident qu'ils avaient une raison de ne pas se présenter "* ! Depuis, le personnage a dénoncé son propre témoignage et supplié que personne n'y voie la mise en cause d'un complot qui aurait été connu à l'avance, aboutissant au massacre qui devait suivre, au vu de ses constatations. Il est évident pour moi qu'il a subi des pressions fortes. Que va donner la reconstitution d'hier, dont je ne connais pas encore les résultats ? Les connaîtront-nous un jour, d'ailleurs ? Et cela me renforce dans l'idée que le Gouvernement savait, au vu de mes propres relèvements déjà parus dans cette chronique précédemment. La Dictature avait, pour moi, besoin d'un alibi pour imposer l'ETAT D'URGENCE. Les Députés ont marché comme les godillots historiques avérés qu'ils sont.

Pauvre France ! Pauvres de nous !

Mon Dieu ! Que je regrette cette " Douce France, ce doux Pays de mon enfance " que chantait Charles TRENET, et dans lequel j'ai été élevé, ai grandi, suis devenu adulte à 21 ans, en 1967 encore. 1968 a tout renversé ! Je me suis arrêté là... depuis 48 ans, tout pourri ! PARIS n'est plus ! **Le PANACHE et l'HONNEUR pénalise ceux, qui comme moi, y croient ! Les CRAPULES gouvernent à tous niveaux !** Bonjour tristesse. NOSTALGIE de la civilisation française... J'en pleure.

LMDM

Annexes :

1) *Je n'ai rien reçu de GOOGLE ADDSENSE pour leurs pubs sur mon blog depuis des années malgré, selon des pointeurs indépendants, plus de 28.000 pages vues par mois !!! Je les tiens pour des escrocs... Ils font les règles à leur seul gré ! Ils retiennent même jusqu'à un montant déterminé par eux seuls les sommes qu'ils reconnaissent devoir mais... A MINIMA !*

En ce qui concerne mes chroniques sur radio-silence depuis 2009 mais reportées depuis moins longtemps sur mon blog, voici la situation :

- **COMPTEURS DES DEPENSES** = 130 CPI + 163FV = 293 Chroniques => 150 € de coût moyen mensuel x 12 x 7 (ans fin Février 2016) = -12.600 € ! Environ mon découvert général actuel fin 2015... financés à 18,45 % l'an d'agios chez les banques !!!

- **COMPTEURS DES RECETTES** : RETRAITES AGIRC+ARRCO+CARSAT = 730 € mensuels x 12 x 7 ans = + 61.320 €..

Comme vous le voyez, ces chroniques qui ne sont que l'expression de mon devoir moral de transmettre ce que je sais et comprends à tous, me coûte : 20,55 % de mes retraites ! Lesquelles sont réduites des 4/5 par les actes des RAFFARIN, DE VILLEPIN, JUPPE, CHIRAC, MITTERRAND, DELORS, MAUROY, FABIUS, SAPIN et consorts...

Vous comprenez mieux maintenant pourquoi j'appelle à l'aide ! Si je n'étais marié, je serais SDF, alors que j'ai payé plus que mon épouse et vous n'auriez aucune de mes chroniques ! Revenus du ménage environ 2.300 euros mensuels dont 1.450 de mon épouse ! Alors que j'ai payé pour avoir à moi seul : 25.000 Francs français / mois, soit environ 3.811 €..

Voilà la situation. Sans rentrées financières, je vais devoir arrêter un jour prochain faute de crédit bancaire.

Maintenant, à vous de voir où est votre devoir à vous ?

GRAND MERCI à ceux qui m'ont, encore trop exceptionnels, envoyé un peu d'oxygène...

Chronique rédigée sur 2 Pages plus les annexes.

par A.D. Laurent **MARTIN DESMARETZ de MAILLEBOIS.**

Ancien Professeur d'Économie Politique appliquée au monde bancaire auprès de l'I.F.B., de 1989 à 1993 en sus de mon travail à l'époque de Co-Director de Stés off-shore d'investissements aux USA.

Ex-Cadre Hors Classe, Sous-directeur de l'Établissement de Portefeuille : SCS « I.R. » du groupe ROTHSCHILD nationalisé en Février 1982 par les idéologues socialo-communistes au pouvoir, traîtres à la France.

Ma devise est : **NON DEFICERE MINIME (NE PAS FAIBLIR, JAMAIS)**

Mon Blason (déposé) après personnalisation de ceux des ancêtres est : « D'Azur, au DEXTROCHERE d'Argent, offrant un LYS des MARAIS au Naturel, au Soleil (le Roi), prélevé sur un lit de 4 Besants ». J'ai voulu marquer ma détermination à aider le Royaume et son Roi à retrouver une monnaie qui ait les qualités requises pour le bonheur des Peuples réunis à la Couronne. Il n'est pas armé, et donc au civil, au contraire des Maréchaux de France ancestraux. Il retrouve donc ce côté « civil » du premier. J'ai aussi voulu marquer une limite nette à mon ambition, au contraire du premier, en limitant l'effort de l'offre à UN LYS tandis qu'il était des 3 LYS au départ en 1715-1720, ce qui m'a paru prétentieux. Quant au Roi, il est ici visualisé par le Soleil alors qu'il était non explicite dans les blasons ancestraux précédents. J'ai donc voulu aussi marquer plus de modestie et d'humilité.



2) Sur le SB de Jeudi 17 Mars :

http://lesalonbeige.blogs.com/my_weblog/2016/03/affaire-barbarin-%C3%A9crivons-%C3%A0-manuel-valls.html

La :

Pétition VALLS vs BARBARIN lancée, telle qu'elle est rédigée, avec en plus des fautes d'orthographe, *démontre l'ignorance complète de ce que je rappelle. Il n'y a pas de Constitution selon la DUDHC 1789, la Vème n'existe plus, si tant est qu'elle est jamais existée !*

Monsieur le Premier ministre,

"Vous avez publiquement appelé le cardinal Philippe BARBARIN, archevêque de Lyon, « à prendre ses responsabilités », autrement dit, vous l'avez invité à démissionner de ses fonctions.

...

...

Puisqu'une procédure est en cours, **il est inconvenant, dans notre pays où existe la séparation des pouvoirs, que l'exécutif se mêle d'un dossier judiciaire** dont les magistrats n'ont pas à communiquer les éléments et qui est en cours d'instruction.

C'est une grave faute morale que vous venez de commettre. Elle scandalise les citoyens catholiques et les Français de bonne foi auxquels vous devez des excuses".

Résultat : je ne signe pas une absurdité textuelle même si j'y adhère sur le fond !